

EDITO



Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens, chères
concitoyennes,

Seule présente lors des élections municipales du 15 mars 2026, la liste « Ensemble Pour Prémilhat » a remporté les 23 sièges plus 2 remplaçants, pour le mandat 2026 - 2032.

Ces 25 élus sont au travail depuis l'installation du conseil municipal vendredi 20 mars et nous vous présentons, dans ce numéro 51 du Prémilhat Info, la répartition des responsabilités, la composition

des commissions municipales ainsi que les différentes désignations.

Sur les 25 élus il y a 12 nouveaux, 17 sont en activité ce qui montre le renouvellement, la dynamique et la représentativité de la population de notre commune.

C'est avec honneur et conscient des responsabilités qui sont les miennes, que j'ai été élu Maire, par le conseil municipal du 20 mars. J'entame ainsi un 4^e mandat à Prémilhat avec détermination et plein d'énergie, porté

par cette nouvelle équipe.

Je veux saluer et remercier pour leur action, les élus du mandat précédent où beaucoup de réalisations ont vu le jour (micro-crèche, maison médicale, modernisation et rénovation énergétiques de l'école).

Dans ce nouveau mandat qui s'ouvre, l'accent sera mis sur les mobilités douces, la salle des fêtes et la place de l'Eglise, les travaux de voiries, l'environnement et les aménagements paysagers.

Les élus veulent également maintenir et développer les services à la population et rester à l'écoute des besoins, notamment des plus fragiles et des anciens.

Le soutien aux associations sera poursuivi. Elles œuvrent au dynamisme de la commune, elles l'animent et offrent de nombreuses activités aux prémilhatoises et prémilhatois.

Dans ce Prémilhat Info nous vous présentons également les hébergements de loisirs qui existent et se développent sur la commune de Prémilhat, concourant aussi à sa renommée et à son attractivité.

Merci de votre confiance, vous pouvez compter sur nous.

Bernard Pozzoli

Maire de PRÉMILHAT

Présentation des élus

À la suite des élections municipales, la nouvelle équipe municipale est désormais en place. Elle se compose du maire, de cinq adjoints, de cinq conseillers délégués, de douze conseillers municipaux et de deux conseillers remplaçants.

LE MAIRE ET LES ADJOINTS

Lors de la séance d'installation qui s'est tenue le vendredi 20 mars, le maire ainsi que ses cinq adjoints ont été élus. Ils sont présentés ci-dessous, réunis sur une photo officielle illustrant cette nouvelle équipe exécutive.



De gauche à droite :

Thierry ROUGERON,
Colette DELAUME,
Bernard POZZOLI,
Stéphane PIERRE,
Justine BARBOSA CAVAROC,
Pierre PETIT.

1^{er} Adjoint Stéphane PIERRE

Solidarité, Action Sociale, CCAS, Sécurité

2^e Adjointe Colette DELAUME

Vie Associative, Culture et Jumelage

3^e Adjoint Thierry ROUGERON

Finances, Administration Générale, Personnel

4^e Adjointe Justine BARBOSA CAVAROC

Affaires Scolaires, Petite Enfance

5^e Adjoint Pierre PETIT

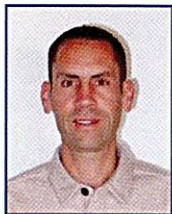
Travaux, Environnement, Cadre de Vie.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE - MONTLUÇON COMMUNAUTÉ :

- Bernard **POZZOLI**, Colette **DELAUME** et Stéphane **PIERRE** ont été élus par la population lors des élections du 15 mars 2026 pour siéger au conseil communautaire de Montluçon Communauté.
- Bernard **POZZOLI** a été élu Vice-président de Montluçon Communauté en charge de l'eau, l'assainissement et GEMAPI lors de la séance d'installation du lundi 13 avril 2026.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Cinq conseillers délégués, avec des missions spécifiques ont également été élus lors de la séance du vendredi 20 mars.



Francis
LABRANDINE

Sports,
Animations, Festivités



Michelle
MARTINET CHABRAT

Famille, liens
intergénérationnels
Bibliothèque



Christophe
PERRIER

Communication,
Publications
Municipales



Francine
MOPTY

Relations avec
les habitants et
citoyenneté des
jeunes



Guillaume
POBEAUD

Urbanisme,
Aménagement
des espaces ruraux

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Nathalie
ALEVEQUE



Alexandre
LÉPÉE



Monique
ROM



Christophe
MARTRAI



Béatrice
ANDRÉ



Audrey
DIAS



Lionel
MINOS



Nelly
JOURDAN



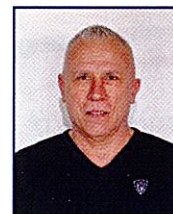
Didier
SAINT GERAND



Evelyne
MUSSEAU



Emilie
ALEXANDRE



Didier
TOURRET



Sébastien
SEBAN



Magalie
DECORSE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX REMPLAÇANTS

Deux conseillers municipaux remplaçants viennent compléter cette équipe. Ils siègent dans les commissions, les réunions de travail mais également lors des conseils municipaux mais avec voix consultative.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

La loi sur le statut de l'élu de décembre 2025 prévoit une augmentation des indemnités des élus pouvant aller jusqu'à 8%. A Prémilhat l'enveloppe reste inchangée par rapport au mandat précédent, avec une volonté de maîtriser les coûts. Les indemnités se répartissent entre le maire, les 5 adjoints (6 étaient possibles) et les 5 conseillers municipaux délégués.

La répartition est la suivante :

- **Maire** : 40 % de l'indice brut 1027 de la fonction publique (au lieu de 55,70 %, maximum prévu par la loi)

- **Adjoints** : 16 % (au lieu de 21,38 % maximum)
- **Conseillers municipaux délégués** : 6 %

L'enveloppe globale maintenue à un niveau inférieur au plafond légal représente une économie de **16 761,36 €** par an pour le budget de la commune.

Il n'y a pas de frais de déplacements pour les élus ou de frais de représentation dans la commune de Prémilhat.

Vos élus au cœur de l'action Municipale

Les commissions Municipales

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

AFFAIRES SCOLAIRES, PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Vice-Présidente : Justine BARBOSA-CAVAROC,

Membres : Christophe MARTRAIX,
Nelly JOURDAN,
Didier TOURET,
Stéphane PIERRE,
Magalie DECORSE

FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Vice-Président : Thierry ROUGERON,

Membres : Monique ROM,
Christophe MARTRAIX,
Lionel MINOS,
Alexandre LÉPÉE,
Emilie ALEXANDRE,
Nathalie ALÉVÈQUE

TRAVAUX, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, URBANISME

Vice-Président : Pierre PETIT

Membres :

Guillaume POBEAUD,	Thierry ROUGERON,
Didier SAINT GERAND,	Alexandre LEPEE,
Stéphane PIERRE,	Francis LABRANDINE,
Nathalie ALEVEQUE,	Evelyne MUSSEAU,
Béatrice ANDRE,	Magalie DECORSE
Didier TOURET,	
Justine BARBOSA CAVAROC,	

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, JUMELAGE, SPORTS, ANIMATIONS, FESTIVITÉS

Vice-Présidente : Colette DELAUME,

Membres :

Francis LABRANDINE,	Didier SAINT GERAND,
Audrey DIAS,	Emilie ALEXANDRE,
Christophe MARTRAIX,	Pierre PETIT,
Michelle MARTINET	Didier TOURET
CHABRAT,	
Lionel MINOS,	
Béatrice ANDRÉ,	

SOLIDARITÉ, AFFAIRES SOCIALES, CCAS, SÉCURITÉ

Vice-Président : Stéphane PIERRE

Membres : Monique ROM,
Michelle MARTINET CHABRAT,
Nelly JOURDAN,
Colette DELAUME,
Audrey DIAS

COMMUNICATION, PUBLICATIONS, RELATIONS HABITANTS, JEUNES

Vice-Président : Christophe PERRIER

Membres : Francine MOPTY,
Nathalie ALEVEQUE,
Nelly JOURDAN,
Evelyne MUSSEAU,
Sébastien SEBAN

COMMISSIONS SPÉCIFIQUES

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Pierre PETIT, Thierry ROUGERON, Didier TOURET.

Suppléants : Audrey DIAS, Emilie ALEXANDRE, Colette DELAUME.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Vice-Président : Stéphane PIERRE

Membres Elus : Monique ROM, Michelle MARTINET CHABRAT, Nelly JOURDAN, Colette DELAUME, Audrey DIAS.

Personnalités Qualifiées : Anne-Marie LECRIVAIN, Bénédicte CARION, Philippe BIARROTTE, Christiane COLLINET, Thérèse MURACA, Chantal BIDET.

COMITÉ DE JUMELAGE

Bernard POZZOLI, Colette DELAUME, Béatrice ANDRE, Lionel MINOS.

COMITÉ DE SUIVI DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DE GESTION DE L'ETANG DE SAULT

Bernard POZZOLI, Pierre PETIT, Didier SAINT-GERAND

DÉLÉGATIONS AUX SYNDICATS ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

FOYER LOGEMENT DES COUPANCES

Titulaire : Monique ROM

Suppléant : Michelle MARTINET CHABRAT

CENTRE SOCIAL DE SAINT-MARTINIEN

Titulaire : Michelle MARTINET CHABRAT

MISSION LOCALE

Titulaire : Colette DELAUME

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Titulaire : Colette DELAUME

SIVOM RIVE GAUCHE DU CHER

Titulaire : Nathalie ALEVEQUE, Guillaume POBEAUD

Suppléant : Alexandre LEPEE, Emilie ALEXANDRE

SDE (Syndicat Départemental de l'Energie)

Titulaire : Thierry ROUGERON

Suppléant : Lionel MINOS

CORRESPONDANT DÉFENSE

Titulaire : Didier TOURET

Hébergement de loisirs à Prémilhat

GITE DE LA VERNOELLE

14 route de Quinssaines - 06 10 61 01 28

Le Moulin de la Vernoele : L'art de vivre et la détente au cœur de Prémilhat.

Niché dans un parc arboré de 8 000 m², où le murmure de la rivière accompagne le chant des oiseaux, le **Moulin de la Vernoele** s'impose comme une escale incontournable.

Émilie et Nicolas y ont créé un véritable havre de paix, alliant le charme d'un ancien moulin au confort le plus moderne.

Des hébergements pour toutes les envies

L'établissement propose plusieurs formules pour s'adapter à chaque visiteur :

- **Les Suites (Saphir, Tourmaline, Émeraude)** : Trois suites spacieuses et climatisées, décorées avec soin, offrant balcon ou loggia avec vue sur le parc.
- **Le Gîte « La Petite Vernoele »** : Une maisonnette indépendante de 30 m², entièrement équipée et climatisée, idéale pour une autonomie totale. Elle dispose de sa propre terrasse couverte privée avec vue sur la piscine.

PÉPITES LODGES & SPAS

5 chemin des Baliveaux - 06 85 31 73 27

Implanté à Prémilhat, à proximité de l'Étang de sault, **Pépites Lodges & Spas** développe un concept d'hébergement premium centré sur l'expérience client.

Loin du simple lodge avec spa, chaque séjour est préparé comme un moment à vivre pleinement : plus fluide, plus personnalisé, plus immersif.

La marque se distingue par **sa capacité à prendre en charge l'expérience de bout en bout**, en adaptant l'ambiance, les services et les attentions aux attentes des visiteurs.

Une approche qui transforme une simple nuitée en véritable parenthèse de ressourcement et de déconnexion.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de **développement local** et a bénéficié du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Union européenne.



Une offre de loisirs et bien-être « Haut de Gamme »

Plus qu'un simple hébergement, le Moulin offre des prestations dignes d'un petit complexe de vacances

- **Détente aquatique** : Une magnifique piscine extérieure chauffée avec vue imprenable sur la nature environnante.
- **Espace Forme et Bien-être** : Un jacuzzi (séances privatives sur réservation en option) pour une relaxation totale. Une salle de fitness/musculation équipée.

Convivialité et Saveurs

Le matin, un petit-déjeuner continental généreux. Pour le soir, une formule repas sans quitter la quiétude du domaine.

Le petit plus : Parking clos et sécurisé, Wi-Fi par fibre optique dans tout l'établissement.



TINY HOUSE

2 rue Rocher du Méry - 06 87 34 10 03

Situé à Prémilhat, dans l'Allier, le **Tiny village de Sault** propose une forme de tourisme originale, fondée sur le concept des tiny houses, ces petites maisons écologiques et minimalistes.

Implanté sur un terrain d'environ **3600 m² en pleine nature**, ce lieu offre un cadre paisible, à proximité immédiate d'un bois et de l'étang de Sault. Il constitue ainsi une destination idéale pour les visiteurs en quête de calme, de déconnexion et de retour à l'essentiel.

Contrairement aux structures touristiques classiques, l'activité du site repose principalement sur une expérience de séjour. Les visiteurs ne viennent pas seulement dormir, mais **vivre un moment de détente dans un environnement naturel**, propice au repos et aux activités de plein air comme la randonnée, le vélo ou la pêche.

Le Tiny village de Sault s'inscrit dans **une démarche de tourisme durable**, en proposant des hébergements respectueux de l'environnement, intégrés dans leur paysage et favorisant un mode de vie plus simple et écologique.



CAMPING DE SAULT

8 route du plan d'eau - 07 89 5 07 50

Au **Camping de l'Étang de Sault à Prémilhat**, profitez d'un séjour au bord de l'eau dans un cadre naturel et paisible, idéal pour se détendre, pêcher et se ressourcer.

Ouvert toute l'année, avec emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars, ainsi que des hébergements originaux (2 caravanes et cabane dans les arbres).

Snack-bar ouvert à tous de 15h à 19h (fermé le mardi). Ambiance conviviale et nature garantie !



Les Infirmières

Rectificatif – Cabinet infirmières de la Maison Médicale

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal concernant les coordonnées du cabinet des infirmières de la Maison Médicale, qui sont **Marine FAGE, Anne Charlotte CORNETTE et Marilyne FARSAT**.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Le **numéro de téléphone correct** pour contacter le cabinet des infirmières est le suivant : **06 25 61 28 47**

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à conserver ces informations à jour.

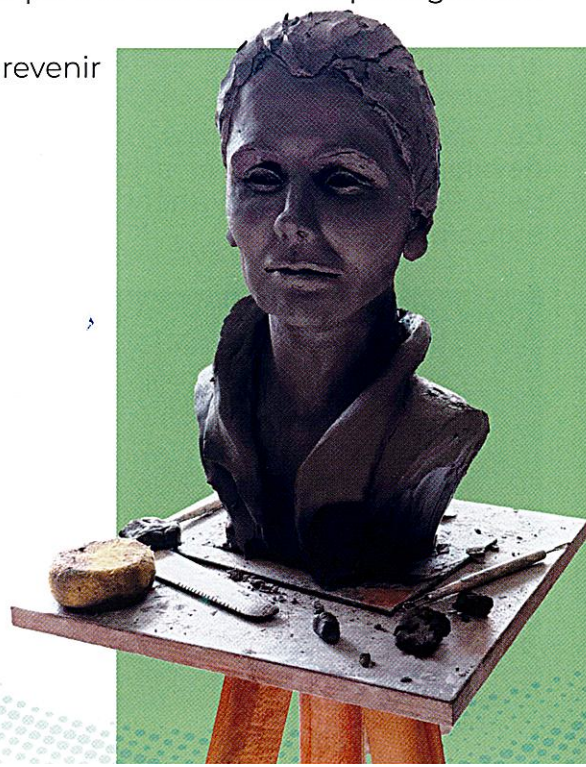
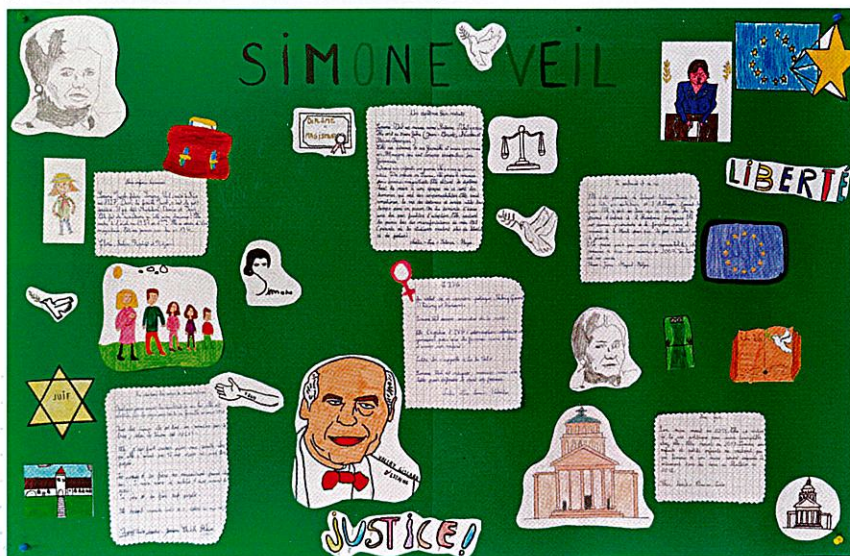
Sculpture du buste de Simone VEIL

Les élèves de l'école **Simone VEIL** ont vécu, mardi 24 mars, une journée exceptionnelle grâce à l'intervention de la **sculptrice Sandrine CHENAL**, venue réaliser une sculpture de Simone VEIL. Les CM2 avaient préparé cette rencontre en travaillant sur la vie de Simone VEIL.

En seulement trois heures, l'artiste a créé une sculpture impressionnante sous les yeux des élèves, qui ont pu découvrir les étapes de son travail. Touchée par l'accueil, elle a décidé d'offrir l'œuvre à l'école.

Sandrine CHENAL a également présenté son parcours, suscitant l'intérêt et la curiosité des enfants. La journée a été marquée par la présence d'un journaliste et a permis aux élèves de partager leur enthousiasme.

Très enrichissante, cette expérience a donné envie à l'artiste de revenir pour initier les élèves à la sculpture.



FÊTE DE LA MUSIQUE
2026

SAM 20 JUIN

Commune de **PRÉMILHAT**

BANDA FOLLET
WWW.BANDAFOLLET.FR

PREMIER RENCARD
TRIO 80' 90'

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

A PARTIR DE 19H

JEREMY WILL
DJ

STADE DE PRÉMILHAT

ORGANISATION DE LA COMMUNE DE PRÉMILHAT EN PARTENARIAT AVEC LA BANDA FOLLET

La Fête de la Musique au stade ! | SAMEDI 20 JUIN À PARTIR DE 19H

Venez partager une soirée conviviale et festive placée sous le signe de la musique et de la bonne humeur.

Le programme promet de satisfaire tous les goûts :

- En première partie, laissez-vous entraîner par l'énergie de **la Banda Follet**, qui saura mettre l'ambiance dès le début de la soirée.
- En milieu de soirée, place à l'orchestre « **Premier Rencard** », pour un moment musical rythmé et entraînant.
- Pour clôturer la soirée, **Jérémy WILL DJ** prendra le relais pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit.

Vous trouverez sur place :

- Un espace restauration pour combler toutes les envies
- Une buvette pour vous rafraîchir tout au long de la soirée.

Rendez-vous Samedi 20 juin dès 19h.

**Au stade pour célébrer ensemble la musique comme il se doit !
Nous vous attendons nombreux !**

Agenda des manifestations

14/05 Amicale laïque

Brocante

Bourg

21/05 Divertimentrad

Bal Trad

Salle des fêtes

07/06 C'Party

C'Party enquête

Bourg

12/06 Amicale laïque

École : fête de fin d'année

Salle des fêtes

14/06 Amicale de Sault

Fête du cochon

Place de Sault

20/06 Mairie

Fête de la musique

Stade

18/07 Loisirs Spectacle Découvertes

Brocante

Salle Jean Troubat

12/08 EFS

Collecte de Sang

Salle des fêtes

05/09 Folies Allier

Concert Dégustation

Mairie

06/09 Folies Allier

Représentation

« L'homme à la pomme »

Salle des fêtes

27/09 Loisirs Spectacle Découverte

Brocante littéraire

Salle des fêtes